

CAPa JP

Certificat d'aptitude
professionnelle agricole

Jardinier Paysagiste

Niveau 3 – N° fiche RNCP 38386



DISPOSITIF

Formation Continue
Programme régional
Dispositif 1 emploi=1 formation

PUBLIC CONCERNÉ

Avoir plus de 18 ans

DATES DE LA FORMATION

A St Herblain :

06/09/2024 au 07/05/2025

A Guérande :

27/09/2024 au 29/04/2025

DURÉE DE LA FORMATION

-A Guérande :

611 h en centre de formation
(18 semaines)

308 h en entreprise
(9 semaines)

-A St Herblain :

791 h en centre de formation
(23 semaines)

329h en entreprise
(10 semaines)

COUT

Selon le statut administratif.
Contacter le CFPPA

L'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages, ...).

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Les métiers visés ou accessibles : ouvrier qualifié en espaces verts ou naturels du paysage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers et naturels
- Assurer l'entretien et la maintenance des installations et infrastructures
- Réaliser les travaux d'infrastructure en suivant le plan d'exécution
- Réaliser des travaux de semis, engazonnement et plantation de végétaux
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes du développement durable
- Organiser ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas.

CONTENU DE FORMATION

Tonte, désherbage, pose de paillage plastique et organique, entretien de massifs, multiplication des plantes d'ornement, taille des arbres et arbustes, diagnostic sanitaire et le traitement des désordres et accidents culturaux, préparation de sol et plantations; piquetage, chape, pose de bordures, pose de pavage, pose de pas japonais, réalisation de muret, maintenance du matériel et équipement (débroussailleuse, tondeuse, scarificateur), mettre en place et faire vivre un potager, outils théoriques au service de la pratique du jardinier paysagiste.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cours dispensés en petit groupe et en présentiel avec une pédagogie active.
Travaux pratiques sur les aires de TP.
Stages pratiques en entreprise
Individualisation des parcours

OBTENTION DU DIPLOME :

Le diplôme est obtenu après validation, en situations professionnelles, des blocs de compétences constitutif du diplôme. Chaque bloc de compétence représentant une capacité à acquérir est acquis à vie et rattrapable durant 5 ans

Unité de formation Générale

- 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- 3 : Interagir avec son environnement social

Unité de formation Professionnelle

- 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysagers
- 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers
- 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

UCARE : Jardin vivrier

Module SST

ACCESSIBILITE PUBLIC HANDICAPE

Un référent est dédié à
l'accompagnement des personnes en
situation handicap.
Accessibilité PMR

SITE DE LA FORMATION CFPPA Nantes Terre Atlantique

5, rue de la Syonnière
44817 St Herblain
02.40.94.26.66

UFA du Lycée Olivier Guichard

12 rue de la Fauvette
44350 GUERANDE
02.40.24.86.80

CHIFFRES CLES

Taux de réussite aux examens 2022-
2023 : 100%

Taux d'insertion professionnelle 2022-
2023 :
100 % à 3 mois

Taux de satisfaction
2022-2023 :
92%

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contactez le secrétariat au
02.40.94.26.66
cfdpa@nantes-terre-atlantique.fr

Pour plus d'information

Retrouver des images et vidéo sur le
site internet de Nantes terre atlantique
et sa page face book

[https://www.facebook.com/www.Nantes
TerreAtlantique/](https://www.facebook.com/www.NantesTerreAtlantique/)



VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

Financement

La formation est financée par la Région des Pays de la Loire.
Contactez (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Unité Emploi) pour validation de
votre projet professionnel.

Rémunération

Selon vos droits pôle emploi, vous êtes rémunéré soit par Pôle emploi, soit par la Région
via l'Agence de service de paiement de la Région
Rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi pour évaluer le type et le montant de
cette rémunération

Inscription

Contactez le CFPPA

VOUS ETES SALARIES

Le coût de la formation peut être pris en charge par un Projet de transition
professionnelle (CPF de transition), après validation par les Fonds Formation
compétents ou par l'utilisation de votre compte personnel de formation (CPF).

PRÉ-REQUIS

Pour les places Région :

- Etre demandeur d'emploi, jeune ou adulte
- Avoir validé un projet professionnel par le réseau valideur (Mission locale, Pôle
emploi, Cap emploi).

Pour tous :

- Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle logement, garde
d'enfants, mobilité-transport.
- Avoir suivi une période d'immersion en milieu professionnel pour tout candidat
n'ayant aucune expérience dans le domaine.
- Maîtriser les fondamentaux lire, écrire, compter.
- Avoir un projet de professionnel cohérent avec la formation.

Spécificité pour la formation – site de Guérande :

Être impérativement titulaire d'un CAP ou d'un Baccalauréat (ou équivalent).

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- Se préinscrire sur le site internet NANTES TERRE ATLANTIQUE/ onglet Formation
adultes (CFPPA)
- Participer à une information collective à partir du mois de mars.
- Réaliser des tests de prérequis.
- Présenter son projet professionnel lors d'un entretien individuel.

A L'ENTREE EN FORMATION

Tests de positionnement permettant de personnaliser le parcours de formation en proposant des
allègements ou des renforcements de formation selon les diplômes et l'expérience.

CFPPA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 86 08
cfa@nantes-terre-atlantique.fr
www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de



MAJ 03/2024